Comité scientifique temporaire - Renforcement des mesures de réduction des risques liés à l'exposition in utero aux antiépileptiques

PUBLIÉ LE 05/04/2022 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

Missions

Le comité scientifique spécialisé temporaire "Renforcement des mesures de réduction des risques liés à l'exposition in utero aux antiépileptiques" est chargé de proposer, si besoin, des mesures supplémentaires afin de réduire les risques, en particulier malformatif et neurodéveloppemental, liés à l'exposition in utero aux antiépileptiques. Ces mesures, à adapter le cas échéant au niveau de risque de chaque antiépileptique, pourrait reposer notamment sur la mise en place d'outils améliorant l'information auprès des patientes et des professionnels de santé, ou sur une modification des conditions de prescription et de délivrance de ces médicaments.

Membres

- BOUQUET Sylvain - En qualité de président
- ABRAMOVICI Francis
- DE WULF Anne-Sophie
- DUGAST Pascale
- LACROIX Isabelle
- PETIT Jérôme
- QUIRINS Marion